certitude. Ils voulurent emmener Hus, mais il opposa une certaine résistance. Un des douaniers alla requérir la gendarmerie et M. Spéneux, commissaire de police. Hus et les deux femmes furent conduits alors au bureau de douane de la Marlière. Une perquisition faite au domicile de Hus, a amené la découverte d'un panier et de seize paquets d'allumettes, de 10 kilogs de café, etc. Lors de leur arrestation les deux femmes, dont une est aveugle, ne portaient plus de fraude. Elles ont déclaré aller de porte en porte pour mendier. Dans la soirée, MM. le capitaine Vermerey et le lieutenant Lemaire, se sont transportés à la Marlière pour procéder aux interrogatoires.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN ACCIDENT DE TRAVAIL. — Un ouvrier mouleur, de la fonderie de M. Donat Montellier, Georges Blicq, âgé de 19 ans et demeurant à la Madeleine, a été blessé à la main droite par la chute d'une pièce de fonte. M. le docteur Masson a constaté une plaie contuse de l'annulaire droit avec arrachement de l'ongle et a prescrit un repos d'environ huit jours.

BOUSBECQUE

UNE JEUNE FILLE QUI TOMBE DANS LA LYS. — Jeudi soir, vers sept heures, une jeune fille de dix-huit ans, Mlle Angèle Dumortier, demeurant à Menin, traversait la Lys, en barquette, venant de la rive belge, où elle avait ramassé le linge qu'elle avait fait blanchir pendant la journée. Au moment d'atterrir, la jeune fille fit un mouvement assez brusque qui imprima une secousse à l'embarcation, qui chavira, emmenant avec elle Mlle Dumortier. Un voisin, M. Dumortier, négociant en vins et spiritueux, et conseiller municipal de Bousbecque, attiré par les cris que poussait la jeune fille, accourut, et, montant une autre barquette amarrée au quai, s'empressa de lui porter secours. Il fut assez heureux de la retirer saine et sauve ; Mlle Dumortier en a donc été quitte pour un bain froid.

Communications

SOCIETE DES COMBATTANTS DE 1870-1871. — La société ayant reçu une invitation pour assister en corps à la fête de la remise du drapeau aux Vétérans des armées de terre et de mer, la Commission a décidé, à l'unanimité, d'assister à cette cérémonie, qui aura lieu le 10 juin courant, à neuf heures et demie du matin ; des voitures seront tirées au sort entre les sociétés invitées et avant pris part au cortège. Réunion au local à huit heures et demie, chez Delberghe ; insigne de rigueur.

SOCIETE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS DE TOURCOING. — Les sociétaires sont invités à se rendre au local, le dimanche 10 juin, à huit heures et demie précises du matin. — Objet : Participation au cortège de la remise officielle du drapeau des Vétérans des armées de terre et de mer 1870-1871. — Tenue : chapeau haut de forme, gants, insigne. — Règlement des cotisations du troisième trimestre. — La Commission ayant décidé que cette réunion servirait d'assemblée générale trimestrielle obligatoire, l'amende de 0.50 centimes sera appliquée aux absences non motivées par écrit.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont, 8 Portraits communion 5 fr. 50 la douzaine.

LILLE

LES GREVES DANS LES FILATURES DE COTON. — Comme nous l'avons annoncé, les grévistes de huit filatures au coton avaient décidé jeudi, à la réunion tenue à la Maison du Peuple, de reprendre le travail, vendredi matin. Ils avaient accepté, dans les entrevues qu'ils avaient eues avec leurs patrons, l'augmentation de 4 % qui leur avait été accordée spontanément avant même que le conflit éclatât. Enfin, les filateurs de coton se sont engagés à s'accorder un tant pour cent pour les arrêts de machines et pour les rattacheurs manquants.

Les fabriques où les ouvriers ont repris le travail vendredi matin, sont les suivantes : La Cotonnière lilloise, avenue de Bretagne ; Delesalle-Desmet, à Loimne ; Crépy, rue de Bretagne ; Lefebvre-Horent, rue Gambetta ; Boutry, rue Belle-Vue, à Fives ; Delebart-Mallet, rue des Stations et rue du Long-Pot. En outre, toutes les continuenses de la Cotonnière d'Hellemmes étaient à l'atelier vendredi à la rentrée de six heures.

Les filatures où le chômage est encore au complet sont celles de MM. De Blan, rue de Trévise ; Wallaert, rue de Fontenoy et boulevard de Belfort et Crépy, à Lambersart.

UN JOLI COUP DE FILET. — M. Boillerault, chef de la Sûreté, vient d'arrêter quatre malfaiteurs qui ont à leur actif de nombreux vols de linge et de volailles, commis au cours de l'hiver dernier. Ce sont les nommés Schoonheere, Colpaert, Godin et Duhamel.

DISPARITION D'UN COMPTABLE. — Il y a quelques jours, les journaux de Lille annonçaient la disparition d'un sieur Julien Vaast, âgé de 44 ans, demeurant rue Voltaire, 4, employé depuis dix-huit ans en qualité de comptable chez M. Morel-Gruson, fabricant de meubles, rue Royale.

On a su depuis, que Vaast avait détourné des sommes importantes, mais dont on ne connaît pas encore le montant, du préjudice de son patron. Il a donc pris la fuite et mis la frontière entre la justice et lui.

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE. — M. l'abbé Delplanque, vicaire de Sainte-Catherine, à Lille, est nommé curé d'Escarmain.

ENSEMENCEMENT DU LIN

A LINSELLES. — Jamais les déclarations d'ensemencement n'ont été reçues aussi nombreuses à la Mairie de Linselles, elles s'élèvent à 29 : l'étendue totale des terrains ensemencés atteint une superficie de 19 hectares 29 ares 28 centiares.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 11 juin 1900, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle **Céline Bernard Vanmieuwenhuyse**, pieusement décédée à Roubaix, le 11 mai 1900, dans sa 41e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Des obits seront célébrés en l'église Notre-Dame : le mardi 12 juin, à 9 h., confrérie Notre-Dame de 8 Sept Douleurs ; le mercredi 13 juin, à 7 h. et 7 h. 1/2, confrérie du Rosaire Vivant. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 8 mai 1900

Présidence de M. Sée, vice-président.

L'ESCROQUERIE DE 12.000 FRANCS A LILLE. — Cette affaire, dont les débats avaient eu lieu lors de la dernière audience, avant les vacances, avait été mise en délibéré ; le Tribunal a rendu son jugement au début de l'audience. Il déclare que Joseph Schielmann et son amie Jeanne Caron ont commis une série d'escroqueries au préjudice d'un sieur D..., rentier, boulevard de la Liberté à Lille, en se disant représentants d'une grande maison de Londres, en lui remettant même en gage un faux chèque de 16.000 francs sur le Crédit Lyonnais. En conséquence, les inculpés sont condamnés, Joseph Schielmann à trois années d'emprisonnement, la fille Caron à 13 mois de la même peine ; cette dernière obtient le bénéfice de la loi Bérenger.

CONSCRIT EN GOGUETTES. — Le 28 mai dernier François Bockstal, tisserand, rue Watt à Roubaix, qui avait passé le conseil de revision, s'amusait avec trois amis ; ils échouèrent dans la guinguette à l'estaminet Duquenne, rue du Parc ; ils étaient en complet état d'ivresse. Lorsqu'on leur réclama le prix des consommations, Bockstal se fâcha, et, saisissant un marteau, se rua sur le cabaretier. L'agent Bosman accourut, pria les individus de le suivre au poste. « Espèce de vaurien, tu ne m'emmèneras pas », s'écria l'autre, et il cogna sur l'agent. Bockstal nie les faits, « il était trop saoûl pour avoir fait ça », telle est son explication ; ajoutons que trois fois pour vol, il a été envoyé en correction, et que, depuis, il a encouru une condamnation à deux mois de prison pour coups. Le Tribunal inflige, à François Bockstal, 2 mois de prison et 50 francs d'amende pour coups et blessures, et une autre amende de 5 francs pour ivresse.

EN BICYCLETTE. — Jules Delabaye, 20 ans, journalier à Roubaix, se présentait, le 27 avril dernier chez M. Bernard, marchand de vélos, boulevard de Paris, et lui louait une bicyclette... pour une heure, disait-il. Depuis, on ne l'a plus revu. Coût : 3 mois de prison par défaut.

AU CABARET du Rendez-vous des Noirs, rue du Creusot à Wattrelos, Jules Crombet faisait du scandale, il injuria et bouscula le garde Spriet, qui le rappelait au calme. Jules Crombet, qui est âgé de 32 ans, et demeure à Wasquehal, maison Delescluse, se voit infliger 20 jours de prison et 5 francs pour rébellion, outrages et ivresse.

UN MENDIANT surpris par l'agent Lebrun, rue du Casino à Tourcoing, Arthur Desurmont, a aggravé son cas en envoyant un coup de poing au représentant de l'autorité : 40 jours de prison avec sursis.

LES MARIS PEU COMMODES. — Henri Dewale, 34 ans, tisserand, rue de l'Alma, à Roubaix, frappait sa femme, samedi dernier, quand l'agent Carette intervint pour recevoir force horions. Dewalle, qui a déjà de nombreuses condamnations à son actif, attrape, cette fois, 3 mois de prison et 5 francs d'amende.

— Voici maintenant Nicolas Heintz, 38 ans, cabaretier, boulevard Beaurepaire, à Roubaix, qui, le 9 avril, dans un accès de colère, a également frappé sa femme ; il s'en tire avec 3 jours de prison et le sursis.

LA FRAUDE. — Une série de fraudeurs ont défilé tour à tour devant le Tribunal. Deux mois de prison et 500 francs d'amende à Charles Callens, 24 ans, apprêteur, à Courtrai, pour fraude de 6 kilos de café, le 4 juin, à Wattrelos, sentier Gadenne. — Charles Gryson, 26 ans, journalier, à Roubaix, rue de Condé, estaminet du Chien noir, a été arrêté plaine Maufait, territoire de Roubaix, le 4 juin, vers minuit un quart, alors qu'en compagnie d'un inconnu, qui a pu prendre la fuite, il importait de Belgique, 27 kilos de café et 76 kilos d'allumettes, le tout d'une valeur de 462 francs ; un mois de prison et 500 francs d'amende, avec fixation de la contrainte par corps au maximum.

— Arthur Duponchel, 19 ans, tisserand, rue Decrême, à Roubaix, se promenait à Roubaix, boulevard de Cambrai, avec 7 boîte d'allumettes belges qu'il offrait en vente ; cela lui vaut 6 jours de prison et 500 francs d'amende.

— Six jours avec sursis et 500 francs à Jules Ghesquière, 16 ans, bâcleur, à Roubaix, rue du Nord, pour fraude de 5 kilos de café à Wattrelos, croisée Leman, le 30 mai, en compagnie d'un nommé Callens qui a pu prendre la fuite.

— Un mois et 500 francs à Florence Dhaene, 23 ans, soigneuse, rue Milton, à Roubaix, 2 mois et 500 francs à Marie Ceulemans, 24 ans, tisserande, rue d'Alger, arrêtées le 31 mai à Wattrelos, avec 3 kilos de café. — Deux mois et 500 francs à Henri Barbe, 28 ans, rattacheur à Mouscron, pour fraude de 36 kilos d'allumettes belges à Wattrelos, rue Royale, le premier juin. — Théodore Rheel, 23 ans, tisserand à Roubaix, rue de la Barbe d'Or, cour Wagnon, fraude de 4 kilos de café, rue de Cartigny à Wattrelos, 12 jours et 500 francs. — Charles Levacher, 23 ans, parqueteur, à Roubaix, rue Bayard, fraude de 4 kilos de café, à Wattrelos, le 2 juin, 15 jours et 500 francs. — Enfin, 6 jours avec sursis et 500 francs à Albert Dhennin, 20 ans, tonnelier, à Baisieux. En quelques minutes, le Tribunal a donc prononcé pour 5.000 francs d'amende ! Si tout cet argent était effectivement payé, voilà qui soulagerait la poche des contribuables !

AFFAIRES DIVERSES. — Rémy Vanhecke, 31 ans, chauffeur à Wattrelos, hameau du Vinhoute, coups à Achille Samaille le 16 avril, 1 mois de prison avec sursis et 500 francs d'amende. — Auguste Graveline, 40 ans, garde-barrière à Templeuve, outrages aux gardes, 50 francs avec sursis. — Nathan Levy, 55 ans, marchand de chiffons, déjà maintes fois condamné ; est sous le coup d'un arrêté d'interdiction de séjour ; on l'a trouvé à Roubaix qui lui est interdit : 15 jours de prison. — Clémence Pervost, 50 ans, journalière à Mouscron, a été arrêtée à Wattrelos, rue de la Gendarmerie en complet état d'ivresse ; elle est expulsée de France, 5 mois de prison, plus 5 francs d'amende pour l'ivresse. — Léon Libert, 55 ans, tisserand à Willems, mendicité et ivresse en récidive correctionnelle à Roubaix, 40 jours. — Henri Boutoille, 47 ans, journalier, mendicité, 1 mois. — Pierre Dewinne, 16 ans, bâcleur, rue de la Conférence à Roubaix, mendicité à Lys-les-Lannoy, 24 heures de prison avec sursis. — Quinze jours à Pierre Delacenerde, 42 ans, tisserand à l'usine Fauvarque, rue Saint-Amand, à Roubaix, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

CONSEIL DE PRÉFECTURE DU NORD

Audience de vendredi, 8 juin 1900

Présidence de M. Grand, vice-président

LES ELECTIONS DE TOURCOING. — Une protestation contre les opérations électorales de Tourcoing du 6 mai a été adressée au conseil de préfecture par MM. Henri Cardon et Besème ; elle s'appuie sur une prétendue illégalité dans la constitution du bureau de l'Industrie ; en entrant dans la salle, à l'ouverture du scrutin, les électeurs ont trouvé présidents et assesseurs assis au bureau. Détail curieux : un des protestataires est justement le plus jeune membre du bureau. M. Grand, vice-président, lui demande comment cela se fait. Il réplique que c'est contre leur gré que les conseillers municipaux l'ont pris ; il a suivi les conseillers à leur entrée, avant l'ouverture et dans la salle ; il a protesté... on a vérifié ; il était plus jeune de 5 jours que l'assesseur désigné et on a dû lui céder la place.

Les protestataires se présentent en personne. « En définitive, leur demande M. le président, arguez-vous une fraude quelconque ? » — Non, répondent-ils.

M. Letailleur, commissaire du gouvernement, demande l'application de la loi. Le conseil a mis l'affaire en délibéré.

LES ELECTIONS DE TOUFFLERS sont venues à la même audience. Ici deux protestations différentes, l'une de M. Jules Delosse, cultivateur, contre l'élection de M. Paul Bont, l'autre de M. Paul Bont contre quinze de ses collègues. Un point particulier est en suite soulevé par Me Basquin, avocat de M. Bont, relative à la protestation de M. Delosse ; ce dernier a bien déposé sa protestation dans les délais légaux, mais il l'a retirée pour la reprendre... mais trop tard. Il y a eu désistement, dit Me Basquin, donc plus à s'occuper de cette première réclamation ; quant à l'autre, il n'y a pas lieu à s'en préoccuper davantage, puisqu'elle n'a pas été faite dans le délai accordé par la loi. Me Cléty, au nom de M. Delosse, proteste contre cette interprétation ; il conteste l'élection de M. Bont qui n'a eu lieu qu'à une voix de majorité, et argue de faits de corruption. Me Bont argue également de corruption pour faire annuler l'élection de ses quinze collègues. Jugement à huitaine.

ELECTIONS DE FLERS. — JUGEMENT. — En fin de séance, ont été lus les arrêtés statuant sur les affaires venues à l'audience du mardi dernier. Relevons le jugement relatif à Flers. M. Descamps Louis, qui, par erreur, n'avait pas été proclamé lors du premier tour, quoiqu'il eût effectivement obtenu la majorité absolue, est déclaré élu par le Conseil de préfecture. Il n'y aura plus d'audience avant le mardi 19 juin.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE LANNOY. — Audience du vendredi 8 juin 1900. — L'audience est ouverte à neuf heures et demie. M. Dessaint, juge de paix, préside, assisté de M. Joly, adjoint au Maire de Lannoy, représentant le ministère public, Duchêne, greffier et Respel, huissier. Il y a 25 affaires inscrites au rôle.

Contravention à la police du roulage. — Sont condamnés à 1 franc d'amende : Renand et Samis pour s'être endormis sur leur voiture, Samis pour avoir aussi circulé sans plaque, son patron Spender à 3 fr. ; D. François à 3 fr. pour le même motif ; 1 fr. à Lampe pour avoir circulé en France avec une bicyclette sans être muni du permis de circulation, 1 fr. à H. E. et J. Verecke, pour n'avoir pas eu la plaque réglementaire à leur vélo.

Tapage nocturne. — 1 fr. à J.-B. Patry, H. Vandeghem, E. Carette, J.-B. A. et J. Clermont, A. Thomas, Ch. Vandekerkove, A. Vandebrouck.

Autres condamnations. — 1 fr. à V. Gailleé, pour avoir traversé un champ ensemencé, 1 jour de travail à Ch. Ry et H. Wancour, pour violences légères ; même condamnation à H. Richard, S. Descamp, R. Catteau, H. Cartigny. L'audience a été levée à onze heures et demie.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — *Concerts publics.* — Voici le programme des concerts publics qui seront donnés le dimanche 10 juin, au Parc de Barbieux, de 5 heures à 7 heures du soir, et le jeudi 14 courant, de 8 heures et demie à 10 heures du soir, Place de la Liberté, par la fanfare de Beaurepaire. — 1re partie. — 1. Allegro militaire, de Guillaume ; 2. Ouverture de concours, de Meurer ; 3. Fantaisie sur l'opéra Maritana, de J. Kessels ; 4. Polka pour piston (soliste Lequenne), de Renard. — 2e partie. — 1. Polonaise de concert, de Scréveire ; 2. Grande valse, de O. Métra ; 3. Palmes et couronnes (fantaisie), de Bajus.

NORD

UN MUR QUI S'ECROULE A LA MADELEINE. — Par suite d'une fausse manœuvre imprimée à un camion, un petit mur de teinturerie de M. Dedondeere, s'est écroulé, entraînant dans sa chute un maçon qui plaçait une grille. On s'empressa aussitôt de dégager le malheureux ouvrier, qui se plaignait de vives douleurs aux cuisses.

M. le docteur Benoît, qui se trouvait au xenvirons, fut aussitôt appelé ; il constata que le blessé avait une fracture à la cuisse et portait, en outre, différentes blessures plus légères aux jambes.

L'ELECTION DE LA 2e CIRCONSCRIPTION DE DOUAI. — M. Cardon, républicain-progressiste, est définitivement candidat. Il a fait jeudi sa déclaration à la préfecture du Nord. M. Cardon fut élu conseiller d'arrondissement en 1898.

UN ACCIDENT MORTEL. — Vendredi après-midi, un ouvrier nommé Alexandre Mairesse, de Noyelles, était occupé à décharger un bateau de sable au pont de Cantigneulle. Comme il passait sur la planche reliant le bateau à la berge, le pied vint à lui manquer et il tomba à l'eau. Quand on l'en retira, il était mort.

UN HOMME CARBONISE A RAISMES. — Un chauffeur, nommé Lécu, ayant versé du pétrole dans son foyer, pour activer la flamme, a été brûlé vif et a succombé, quelques heures après, dans d'horribles souffrances.

PÉRURAILLES. — A Douai, M. Auguste Pèpe, architecte honoraire de la ville.

MONTAGNES DE **COUPONS ; COUPONS** pour rien aux **Galeries Lilloises,** 45, 47, 49, rue Nationale, Lille. 48520—55815

PAS-DE-CALAIS

LA GREVE AUX MINES DE MEURCHIN. — Les grévistes, au nombre d'environ quatre cents ont tenu une réunion, jeudi matin, à onze heures, dans la salle Longuépée, à Bauvin. M. Evrard, secrétaire général du syndicat, a longuement commenté les réponses du directeur de la Compagnie. Il a argué « de l'élasticité des statistiques de la Compagnie » pour ne pas discuter les chiffres fournis en réponse à la demande d'augmentation des salaires. La continuation de la grève a été votée. Vendredi matin, 852 ouvriers étaient absents sur 963 occupés dans les trois puits. La gendarmerie assure l'ordre.

TRAINS DE PLAISIR POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE. — Des trains de plaisir à marche rapide et à prix très réduits, en 3e classe, seront mis en marche le 10 juin : Au départ de Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille et Douai, à destination du Champ de Mars sans transbordement. Départ de Tourcoing le 9, à 11 h. 20 du soir, de Lille à minuit 05 ; arrivée au Champ de Mars à 6 h. 20 du matin. Départ de Paris le même jour à 11 heures 55 du soir, arrivée à Lille à 5 heures du matin, à Tourcoing à 6 h. 04.

Pour chacun de ces trains, le nombre de places ne pourra excéder le chiffre de 900 ; en conséquence prendre ses billets à l'avance.

Les voyageurs en retirant leurs billets aux guichets recevront deux coupons qui leur donneront droit gratuitement, l'un à l'ascension de la Tour Eiffel, avant 1 heure de l'après-midi, et l'autre à l'accès de la plate-forme roulante. Ils recevront, en outre, un petit plan leur détaillant l'itinéraire qu'ils pourront suivre le soir à travers Paris, en quittant l'Exposition, pour gagner la gare de La Chapelle, d'où partiront les trains de retour.

BELGIQUE

UN SOLDAT TUÉ PAR LA FOUDRE. — Anvers, 8 juin. — Ce matin, au cours d'un violent orage, un artilleur en poste d'observation au polygone de Brasschaet, a été tué par la foudre.

LES GREVES DE GAND. — L'enterrement de De Cock. — L'enterrement du débardeur tué au cours de la bagarre, Jean De Cock, a eu lieu jeudi après-midi. Plus de trois mille ouvriers et ouvrières, participaient au cortège funèbre ; cette assistance nombreuse s'explique par le fait qu'un très grand nombre de tisserands en grève s'étaient joints aux ouvriers du dock. Le cortège était ouvert et fermé par 100 agents de police et par deux pelotons comptant chacun 24 gendarmes à cheval.

De nombreux drapeaux rouges voilés de crêpe et une trentaine de couronnes étaient portés dans le cortège. Parmi les chefs socialistes qui accompagnaient le convoi funèbre, nous citerons MM. Anseele, Millio, Foucaert, etc. Un groupe très remarqué, et qui semblait vivement impressionner la foule, se composait de la veuve du défunt et de ses six enfants en bas-âge, dont les plus jeunes étaient portés par des ouvriers.

L'organe socialiste prétend que la police a tiré sans faire les sommations d'usage ; il dit aussi que le premier coup a été tiré par un ouvrier du bateau, dont les grévistes s'étaient approchés sans vouloir en empêcher le déchargement ; il demande que l'enquête judiciaire soit dirigée en ce sens.

— On signale la reprise quasi complète dans les usines De Coster-Rousseau et à l'Association Linière ; les tisserands y ont repris le travail aux anciennes conditions. Le « lock out » des menuisiers continue. Les patrons viennent d'envoyer à leurs clients une circulaire pour expliquer leur attitude.

Aux docks le travail a été repris ce matin par un grand nombre de débardeurs. Le travail sur le bateau dont M. Visser avait entrepris le déchargement n'a pas été uns eul instant interrompu.

LES DESORDRES D'ASSEBROUCKE-LEZ-BRUGES. — Un des soldats victimes de l'agression d'une douzaine de campagnards est mort ; c'est un nommé Alphonse Aerts, âgé de 22 ans, soldat au 5e lanciers. On n'a plus d'espoir de sauver la seconde victime, nommée Jules Halmé, brigadier au même régiment, âgé de 21 ans.

JUMET

UN VIEILLARD TUE A COUPS DE PIERRES. — Un vieillard de 71 ans, Pierre Krits, qui avait été assailli à coups de pierres, dimanche soir, sur le seuil de sa porte, par une bande de voyous, est mort jeudi à l'hôpital de Marchienne, où il avait été transporté. Les auteurs de cet attentat sont inconnus.

ARDOYE

UNE EXPLOSION CHEZ UN ARTIFICIER. — UN HOMME MORTELLEMENT BRULE. — Un terrible accident est survenu, jeudi, dans les ateliers de MM. Vandoorne et Demeulenaere, artificiers à Ardoye. Le beau-frère de M. Vandoorne était seul au travail quand soudain retentit une formidable détonation. La poudre qui se trouvait dans les ateliers, venait de faire explosion, on ne sait par suite de quelle circonstance. Le bâtiment fut complètement détruit.

Dans le sécombre, on trouva le malheureux ouvrier horriblement brûlé, et ne donnant plus signe de vie. Ses vêtements étaient réduits en lambeaux ; la figure et le mains horiblement brûlées. Des soins intelligents ont été prodigués à la victime, mais son état est tellement grave que les médecins ont perdu tout espoir de le sauver.

TEMPLEUVE

UN SUICIDE PAR STRANGULATION. — Vendredi dans la matinée, vers onze heures et demie, un ouvrier paveur, Alfred Debaisieux, travaillant pour le compte de M. Tiberghien à Roubaix a été trouvé pendu dans le grenier de sa maison située au hameau du Chaos. Le malheureux avant de mettre son funeste projet à exécution avait adressé une lettre à son voisin, un sabotier, M. Liénard, par laquelle il l'informait du motif de sa triste détermination. C'est ce dernier qui a découvert le cadavre sur le plancher, la corde s'étant brisée sous le poids du corps. Dans l'après-midi, la gendarmerie et M. le docteur Mariage informés, ont procédé aux constations d'usage. La mort remontait à plusieurs heures. Debaisieux habitait avec son frère. Il était âgé de 32 ans et célibataire. Depuis quelque temps le malheureux s'adonnait à la boisson et, pour satisfaire sa coûteuse passion il avait contracté de nombreuses dettes ; c'est ce qui l'aurait conduit à cette triste fin.

LUINGNE

LA KERMESSE. — Dimanche prochain, 10 juin, à l'occasion de la kermesse de Luingne, l'Union musicale donnera un grand concert à 5 heures. Le lendemain lundi 11 juin, à 5 heures, carrousel attelé. 150 francs de prix. Inscription à la maison communale. Distribution des prix chez Mme veuve Vanhoutte-Dewame. Jeux populaires.

ESTAIMPUIS

VOIRIE VICINALE. — SUBSIDES. — Un arrêté royale du 28 mai 1900 accorde un subside de 6.783 francs à la commune d'Estaimpuis (province de Hainaut), pour l'exécution de travaux de voirie vicinale.

TOURNAI

UNE FETE ORGANISÉE PAR LE « SOUVENIR FRANÇAIS. — La société le « Souvenir Français », organise pour le dimanche 15 juillet prochain un grand cortège gymnasiarque et musical, avec festival, en commémoration de l'érection du Monument français. Le soir, illumination du quartier et le feu d'artifice.

POTTES

UN INCENDIE. — Dans la soirée de dimanche, le feu a détruit une meule de paille appartenant à M. Pecqueureau-Grandsir. Les causes sont inconnues ; on suppose que l'incendie a été provoqué par un fumeur imprudent. Il y a assurance.

MENIN

LA GREVE DE L'ETABLISSEMENT LEPOUTRE A HALLUIN. — TROUBLES GRAVES A LA FRONTIERE. — Depuis environ sept semaines, les ouvriers tisserands de la fabrique Lepoutre à Halluin, se sont mis en grève, sollicitant une augmentation de salaire. Plusieurs fois, nous avons entretenu nos lecteurs de ce conflit ; nous n'y reviendrons donc pas. Jusqu'à ce jour, les grévistes avaient observé un calme parfait ; mais quelques-uns d'entr'eux ayant repris le travail, leurs camarades décidèrent de les empêcher ; des voies de faits furent bientôt exercées. Jeudi, à midi, à la sortie des ouvriers, des troubles se sont produits : un mécanicien, Jules Vanataen, demeurant porte de Courtrai, à Menin, a été attaqué et fortement malmené par quelques grévistes dont un ouvrier tisserand, Albert Vandamme, âgé de 21 ans, et demeurant à Halluin, rue Pollet, 63. La police est intervenue de suite. Le même jour, vers huit heures du soir, Vandamme, accompagné de trois autres grévistes, s'est rendu au domicile de M. Mercy, tisserand, rue de la Station, avec l'intention de se livrer sur sa personne à des violences. N'y trouvant pas celui qu'ils cherchaient, les grévistes ont injurié sa femme, la menaçant de lui faire un mauvais parti. Ici encore, la police intervint à temps et empêcha les violences.

MOUSCRON

LA DUCASSE DU MONT-A-LEUX. — Dimanche prochain, 10 juin, commence la ducasse du Mont-à-Leux qui dépassera cette année en festivités toutes celles des années précédentes. La principale attraction est le grand festival de dimanche prochain. Plus de vingt sociétés de musique se sont fait inscrire. La fête commencera à 4 heures. Le cortège se formera chez MM. Coppenolle frères.

Le lendemain lundi, à 7 heures du soir, brillant concert donné par l'Harmonie Royale de Mouscron. Pendant le reste de la semaine, nombreux jeux populaires dans tout le quartier.

HERSEAUX

LES FETES COMMUNALES. — Les fêtes de la kermesse auront lieu, cette année, les dimanche 24 et lundi 25 juin. A en juger par les diverses attractions que comporte le programme, elles promettent d'être brillantes. Voici les principaux numéros : Dimanche, 24 juin, à quatre heures et demie, concours de chant de pinsons, offert aux amateurs du pays et de l'étranger. Il y aura 150 francs de prix en espèces. Le même jour, chez M. Edouard Dujardin-Lambert, grand jeu de boule à la platine : 300 francs de prix en espèces, répartis comme suit : 1er prix, 100 fr. ; 2e, 70 fr. ; 3e, 50 fr. ; 4e, 30 fr. ; 5e, 25 fr. ; 6e, 15 fr. ; 7e, 10 fr. Un règlement sera affiché au local. — Le lundi 25, grand carrousel au profit des pauvres et offert aux amateurs par les jeunes gens réunis : 250 fr. de prix en espèces : 1er prix, 80 fr. ; 2e, 60 fr. ; 3e, 40 fr. ; 4e, 25 fr. ; 5e, 15 fr. ; 6e, 10 fr. ; surprises, 10 fr. ; deux primes de cinq francs seront tirées au sort entre les cavaliers inscrits avant le cortège et y ayant participé ; le prix des places est fixé à un franc. Le cortège commencera à quatre heures et demie très précises. En cas de mauvais temps, le carrousel sera remis.

MOUVEMENT MARITIME

Lainier, Linier et Cotonnier

Le steamer suédois « Arla » est attendu de Riga, le 7 courant, avec environ 15.000 tonneaux lin pour le Nord.

Le steamer français « Cordilleras », attendu de Monte-Vidéo et Buenos-Ayres, le 9 courant, est porteur de 700 balles laine pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer français « Ile de la Réunion », allant de Bombay à Dunkerque, avec coton et diverses pour le Nord, est passé à Suez le 4 juin, (attendu à Dunkerque les 20/21 courant).

Le steamer anglais « Fhorndale », allant de Calcutta à Dunkerque, a passé Gibraltar le 5, attendu le 12 juin, avec coton et diverses, pour le Nord.

Le steamer anglais « Knight Pemphar », parti de Calcutta, est porteur de coton et diverses pour le Nord.

Le steamer français « Cordouan », parti de Monte-Vidéo le 25 mai pour Dunkerque, est porteur de laine pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer français « Ortégal », parti de Marseille le 2 juin, pour Havre, Dunkerque et Londres, est porteur de laine de provenance australienne, embarquée en transbordement à Marseille pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer anglais « Cuza », arrivé à Marseille le 3 juin, venant d'Australie, est porteur d'une faible partie laine, qui sera transbordée pour Roubaix-Tourcoing.

MALADIES DES VOIES URINAIRES

Docteur FEUCHERE, médecin-spécialiste de la Faculté de Paris

8, rue de Lorraine, Roubaix. — Mardi, jeudi, samedi de 5 h. 1/2 à 8 heures soir. 51700

CÉPHALIQUE St-MICHEL

Guérit instantanément RAGES DE DENTS, MAUX DE TÊTE, MIGRAINE, NÉVRALGIES.

On ne doit jamais être sans "Céphalique" dans une famille. Il évite bien des douleurs. PRIX : 1f50

Les PILULES CÉPHALIQUES sont les plus efficaces qu'on puisse employer contre les Névralgies. PRIX : 6 fr.

Dépôt dans toutes les bonnes pharm. Pharm. COUVREUR, à Roubaix

FONDER, à Mouscron — BRUNEAU à Tourcoing

597 50

COMPAGNIE FINANCIERE

Belge-Française

(BELFRANCE)

Société anonyme au capital de 5 millions de francs

BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES	JEUMONT	ARRAS
PARIS	DENAIN	BOULOGNE
ROUBAIX	BÉTHUNE	ARMENTIÈRES
TOURCOING	CREIL	CAMBRAI
HAUMONT	ORCHIES	HÉNIN-LIÉTARD
VALENCIENNES	CALAIS	ABBEVILLE
LENS	AVESNES	DOUAI
COMPIÈGNE	ANZIN	SAINT-OMER
SAINT-AMAND	BRUAY	HAZEBROUCK
HALLUIN	AMIENS	WORMHOUDT
MONTDIDIER	SAINT-POL	DUNKERQUE
DOULLENS	SOMAIN	LA BASSÉE

La Compagnie Financière Belge-Française (BELFRANCE), fondée par un groupe franco-belge, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE

Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS A FORFAIT

Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées

Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à terme, comptes de chèques, avances sur titres, versements et échanges, émissions, vérification de tirages.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

BULLETINS FINANCIERS

du vendredi 8 juin

PARIS, 8 juin.

La Bourse d'hier a été la plus mauvaise du mois ; ses moins-values sont à la fois nombreuses et considérables ; les établissements de crédit, les chemins de fer et les fonds d'Etats étrangers ont été également touchés. Les pertes subies ont une certaine importance. La Bourse d'aujourd'hui ne les répare pas, les cours sont plus hésitants et les dispositions à la faiblesse plus sensibles que jamais. Dans tous les marchés d'Europe règnent les mêmes inquiétudes ; on craint que les événements ne prennent, dans l'Extrême-Orient, une tournure dangereuse à la paix de l'Europe. Ce qui prouve bien que la politique et la surcharge de la place sont les vraies causes de la baisse sur le marché de Paris, c'est que l'argent est très abondant et tend à baisser encore de prix. Le bilan de la Banque offre la contre-partie du précédent, sauf en ce point que l'encaisse de l'or a encore augmenté de 13 à 14 millions. Recettes médiocres de nos chemins français.

BRUXELLES, 9 juin.

Terme. — La faiblesse persiste. Le Métropolitain tombe à 462 et se relève à 477. La Parisienne clôture à 43.

Comptant. — Les réactions continuent. Le 5 % se fixe à 95. Banques soutenues. Part de réserve 2412.50. Dividende outre-mer 256. Capital nationale financière 193.75. Tramways calmes. Dividende Bruxelles c.d. à 311, et la privilégiée à 417.50. Le mois de mai écoulé a fourni comme recettes 537.657 pour les lignes anciennes et 91483.15 pour les lignes nouvelles, soit une augmentation totale de 40462.30 en faveur de mai 1900. Titres sidérurgiques et charbonnages sont lourds. Les zincs sont faibles. Marché irrégulier en valeurs coloniales. La Comp. du Congo recule à 2900. Ord. Haut-Congo. Priv. Katanga 1737.50. L'ordinaire reprend à 1530. L'ord. Lomanie 2550. Div. Cibils se raffermit à 570. Fondateur Congo 11712.50.

VANDEKERCKOVE,

Directeur de la « Belgique Financière » Chaussée de Louvain, Bruxelles.

Comptoir des Valeurs Industrielles

BELGES & RUSSES

Fr. DE COOMAN

ROUBAIX — 14, rue St-Georges — TOURCOING — 8, Boulev. Gambetta

AGENCES :

ABBEVILLE	COMINES	MAUBEUGE
AMIENS	DOUAI	PARIS
ARMENTIÈRES	DUNKERQUE	PÉRUWELZ
ARRAS	ELBŒUF	REMIREMONT
BAILLEUL	FÉCAMP	ROUEN
BORDEAUX	GAND	SAINT-QUENTIN
BRUXELLES	LE HAVRE	SEDAN
CAMBRAI	LILLE	TOURNAI
CAUDRY	LYON	VALENCIENNES

Achat et vente de toutes les valeurs françaises, belges et étrangères. — *Renseignements gratuits.*

Paiement *sans aucuns frais